



« *Échanger et partager ne veut pas dire se mettre d'accord mais entendre justement nos différences. Ce qui veut dire aussi pouvoir se rapprocher et quand même pouvoir rester soi-même.* »(Jacques Salomé)

Je vous salue aréquiennes et aréquiens de l'Estrie

Difficile d'imaginer, face à ces montagnes de neige, que le mercredi, 21 mai, lors de notre assemblée générale, la nature aura repris sa vitalité, les lilas embaumeront et le vert aura remplacé le blanc.

Dans ce décor printanier, les membres du Conseil Régional vous accueilleront à l'Hôtellerie le Boulevard pour partager des informations, un bon repas et une période récréative.

En juin, avec la tenue du Congrès, se terminera le triennat 2005-2008. Aux assemblées sectorielles et à l'assemblée régionale il y aura élections aux postes suivants :dans les secteurs, la présidence, la 2e vice-présidence et le 2e conseiller ou conseillère. A la région la présidence et, parmi les personnes présidentes sectorielles, l'élection de quatre d'entre elles pour former l'exécutif régional. **Tout membre de l'A.R.E.Q. estrienne peut présenter sa candidature aux postes mentionnés**

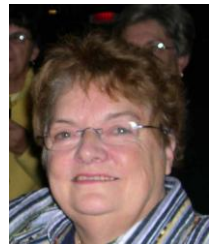
Je ne peux terminer cet article sans remercier toutes les personnes qui se sont engagées pendant ces trois années à servir l'association, à être à votre écoute, à répondre à vos interrogations, à développer le sentiment d'appartenance et à organiser des rencontres informatives, récréatives et rassembleuses.

**Je vous encourage à leur succéder. Vous vivrez une expérience enrichissante et stimulante. »**

**Ce n'est pas qui vous êtes qui vous arrête, c'est ce que vous pensez que vous n'êtes pas. ».**

**Au plaisir de vous accueillir lors de l'assemblée générale régionale.**

*Nicole Patry-Lisée*



## Le régime d'assurance-vie

### Le régime de l'assurance-vie est offert en 3 choix.

Pour bénéficier de l'assurance-vie, la personne doit adhérer obligatoirement au régime d'assurance-maladie ou en être exemptée. Pour bénéficier d'un choix, elle doit détenir, au moment de la retraite, un montant d'assurance-vie (avec SSQ) supérieur ou égal à celui offert par ASSUREQ.

ÂGE	CAPITAL		
	CHOIX 1	CHOIX 2	Choix 3
Moins de 60 ans	20 000 \$	40 000\$	60 000 \$
De 60 à 64 ans	15 000 \$	30 000 \$	45 000 \$
65 ans ou plus	10 000 \$	20 000 \$	30 000 \$

Les prestations d'assurance-vie sont payables, peu importe la cause du décès avec **quelques exceptions dont entre autres, le suicide**. À cette garantie s'ajoute celle d'assurance en cas de mort ou mutilation accidentelle.

Pour la personne qui ne détient pas d'assurance-vie avec SSQ au moment de sa retraite elle peut bénéficier du choix 1, soit 20 000 \$

## PERTE D'UN MEMBRE

Cette perte d'un membre doit survenir le jour de l'accident ou dans les 365 jours suivant la date de cet accident. La personne adhérente ou son bénéficiaire désigné reçoit un pourcentage du capital assuré.

Voir sur Internet : [www.areq.qc.net](http://www.areq.qc.net)

- Les protections disponibles
- Les primes 2008
- Adhésions aux régimes protection Résaut
- Que faire à 65 ans ?

Assurances :

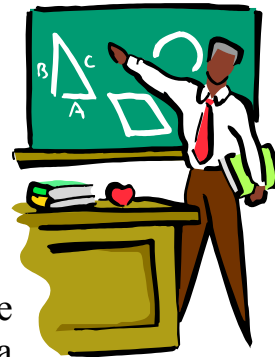
*Pauline Thibault Poudrier*  
**Responsable régionale**  
**en assurances**  
**Tél : 819-566-1900**

**ENGLISH-SPEAKING Members** are reminded that they should receive, soon after each issue of the *Quoi de Neuf* magazine, a photocopied document which translates some articles which are thought to be either more important or involving more complex or technical terminology. If you don't get this in your mail, it may be because you are not correctly identified as an Anglophone. In that case, contact me at (819) 837-2708 or [\*\*dcfricker@hotmail.com\*\*](mailto:dcfricker@hotmail.com) I will take measures to correct the situation.

## Rions de bon cœur

### Boite vocale scolaire,

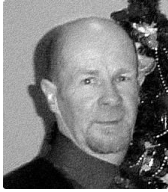
Bonjour! Vous avez rejoint le service de réponse automatisé de l'école de votre enfant. Dans le but de bien répondre à vos besoins et de vous permettre de parler à la bonne personne, veuillez écouter le menu suivant avant de votre sélection : pour mentir au sujet de l'absence de votre enfant, **faites le 1**. Pour excuser le fait que votre enfant n'a fait son devoir, **faites le 2**. Pour vous plaindre de ce que nous faisons, **faites le 3**. Pour demander la démission d'un professeur, **faites le 4**. Pour demander pourquoi vous n'avez pas reçu les documents qui étaient déjà inclus dans votre lettre de convocation ainsi que dans les précédents bulletins qui vous ont été postés, **faites le 5**.



faire

pas

Si vous voulez que nous élevions votre enfant, **faites le 7**. Pour demander que votre enfant change d'enseignante pour la troisième fois cette année, **faites le 8**. Pour vous plaindre du transport scolaire **faites le 9**. Pour vous plaindre de la cafétéria, **faites le 0**. Si vous réalisez que vous êtes dans le vrai monde et que votre enfant doit être responsable de ses actions, de ses travaux en classe et à la maison et que ce n'est pas la faute de l'enseignant(e) de votre enfant s'il ne fournit pas d'effort... **Veillez raccrocher et passez une belle journée.**



## **DOSSIER DE L'INDEXATION**

Du nouveau, nous en espérons toujours. L'objectif est toujours la **Récupération de notre pouvoir d'achat** pour les années cotisées à la CARRA entre 1982 et 1999.

Le rapport du comité, voté par l'Assemblée nationale le 16 oct. 07, ne nous a pas été remis encore. Ce comité devait soumettre son rapport de discussions à l'Assemblée nationale au plus tard le 29 février 08. Concernant notre demande d'une **table permanente de travail avec le gouvernement**, le groupe de travail sur ce dossier continue les démarches dans le but de la créer.

Les rencontres d'informations avec les travailleurs CSQ se continuent toujours afin de sensibiliser le plus de personnes possibles. J'ai rencontré des présidences et des responsables de d'autres associations également lors d'un déjeuner le 30 janvier 2008 (ACREQ, AQDER, APER et RIIR).

«**La Récupération de notre pouvoir d'achat** » doit être la priorité de toutes les personnes retraitées ayant cotisé à la CARRA durant cette période.

**Ensemble**, nous pourrons faire respecter nos droits et ainsi éviter la dégradation de notre pouvoir d'achat et ce, pendant encore 25 ans j'espère.

Avec votre feuille de l'État des dépôts que vous avez reçue vers la mi-janvier 08, vous pouvez aller faire le calcul de votre contribution non volontaire depuis la prise de votre retraite. Il suffit d'aller sur le site de l'AREQ et de faire exécuter vos calculs.

**NB : Concernant l'ajustement des revenus de retraite pour les membres ayant reçu un montant d'équité salariale au cours de l'année 2007, il devrait être fait d'ici mai 08. On m'a dit qu'ils attendent les papiers de nos anciens employeurs afin de faire les corrections. Nous recevons de la CARRA une confirmation écrite du nouveau revenu que l'on recevra suite à cette correction comme lors de notre prise de retraite. Vous pouvez toujours consulter le site de la CARRA ([www.carra.gouv.qc.ca](http://www.carra.gouv.qc.ca)).**

**Fernand Grenier**

Responsable régional du dossier indexation

RAPPEL

R APPEL

RAPPEL

Colloque : « **Les femmes et le pouvoir** », le 25 mars, à l'Hôtellerie le Boulevard

**6 panelistes** : Mariette Gélinas, Denise Lalancette, Colette Laroche

Claudine Bouchard, Hélène Gravel, Yolande Nantel. **Horaire : 9h30 à 15 h**

17\$ pour les membres, 18\$ pour les membres-amis et 19\$ pour les non-membres.

Chèque à l'ordre de A.R.E.Q. Région 05

**Adresse** : Gemma Gauthier, 635 St-Laurent Magog J1X 4Y9 Avant le 14 mars.

## **La santé devra rester publique.**

**Le poids actuel des dépenses de santé dans le budget du Québec sert de principal argument en faveur du recours au privé.** Pourtant, selon l'Institut canadien d'information sur la santé, le Québec occupe le dernier rang au Canada en termes de dépenses publiques de santé. Un système public de santé génère des économies appréciables sur les coûts, parce qu'il ne finance pas des profits des entrepreneurs privés et parce que les frais d'administration sont moins élevés.

**La privatisation ne multiplie pas le personnel,** au contraire, elle dégarnit le système public. Les professionnels sont attirés par les cliniques privées qui offrent des conditions avantageuses et par le fait qu'ils ne prennent que des cas légers. Les cas lourds resteront au public car ils sont trop onéreux et plus à risque. Entre avril 2006 et mars 2007, 350 infirmières sont venues grossir les rangs du privé. Ces infirmières peuvent choisir leurs horaires et échapper aux contraintes de surcharge du secteur public. Loin de réduire les listes d'attente, le privé va aggraver les pénuries, la surcharge du personnel et l'attente pour les services. Pour atténuer la pénurie de main-d'œuvre et maintenir en emploi un personnel qualifié et motivé, il faut améliorer les conditions de travail en tenant compte de la conciliation travail-famille, améliorer le revenu par des salaires adéquats et valoriser la profession.

**Seules les personnes jeunes, riches et en bonne santé sont assurables.** Les personnes âgées ne sont pas intéressantes pour le privé. Ce qui est rentable dans le privé, c'est une chirurgie du genou sur une personne de 40 ans qui repart aussitôt. Une chirurgie à la hanche est moins rentable sur une personne de 85 ans qui a une maladie cardio-vasculaire ou un diabète. En raison de l'âge ou des maladies préexistantes, ce n'est pas tout le monde qui est assurable.

L'hôpital était au centre du système de santé au siècle dernier, nous avons une population jeune qui avait besoin de soins aigus. Pour gérer la crise actuelle en santé, il faut développer les soins à domicile. Il faudrait injecter 500 millions dans les soins à domicile pour qu'il y ait un réel impact, pour que les gens choisissent de demeurer à la maison comme ils le désirent et aient de bons soins. Avec le guichet unique, les gens seraient dirigés vers les services qu'ils ont besoin et n'iraient plus engorger les urgences. Il faut faire un meilleur usage des compétences et miser sur des équipes de travail stables et en nombre suffisant. **Il faut mettre en place des conditions pour que les salariés de la santé demeurent au public.**

*Gemma Gauthier*

## Un vécu au Parlement des Sages

Pour la 8<sup>e</sup> année consécutive, avec la collaboration de l'Assemblée nationale, l'AQDR (Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées) a organisé le Parlement des Sages les 10, 11 et 12 septembre derniers. L'un des buts poursuivis était d'augmenter la compétence de ses membres sur le fonctionnement de notre système parlementaire. Notre Association, l'A.R.E.Q., a été invitée à y participer. **Sa délégation comptait douze membres dont je faisais partie.** J'en suis revenu enchanté.

Pendant ces trois jours, les participants ont eu un comportement exemplaire. Tous ont pris leur tâche très au sérieux autant dans la préparation que lors des débats. Ainsi l'ambiance des plus favorables a permis à chacun de profiter au maximum de ce Parlement 2007.

Cet exercice fut une participation active à l'apprentissage de notre démocratie.

Voici quelques-unes des actions que j'ai réalisées en personnifiant un député de l'opposition :

- **participer à un caucus ;**
- **intervenir lors des périodes de questions ;**
- **être membre d'une commission parlementaire ;**
- **donner mon opinion dans tout le processus pour en arriver à l'adoption d'un projet de loi.**

Aujourd'hui je connais mieux le fonctionnement de l'Assemblée nationale, le rôle d'un leader et d'un whip.

Une des leçons que je retire de cette expérience est qu'à la retraite, je dois continuer à jouer mon rôle de citoyen à part entière. Je vais m'impliquer davantage dans les débats concernant les retraités mais aussi dans ceux qui préoccupent l'ensemble des citoyens comme par exemple l'environnement et les droits de la personne.

Je remercie madame Nicole Patry-Lisée d'avoir proposé ma candidature et à l'A.R.E.Q. de l'avoir acceptée. **Ce fut un séjour enrichissant et inoubliable.**

*Renaud Turcotte* Région 05, secteur B





## Fondation Laure-Gaudreault



Vous êtes invités à assister à la réunion générale annuelle de la Fondation, qui se tiendra à la suite de l'assemblée générale régionale de l'A.R.E.Q.

**Deux postes du Bureau exécutif seront en élection : la présidence et la trésorerie. Dès le matin, Monsieur Jean-Guy Beaulieu, qui agira comme président d'élection, pourra recevoir les mises en candidature.**

**Un merci pour les 17 669,40 \$ recueillis durant la campagne de financement 2007, c'est un record de générosité. Je vous invite à assister à vos assemblées sectorielles respectives où vous aurez l'occasion de mieux connaître les organismes bénéficiaires de vos dons.**

**La région Estrie fait vraiment la preuve que la Fondation Laure-Gaudreault c'est notre Fondation à nous membres de l'A.R.E.Q.**

*Louise Lacharité, présidente régionale de la FLG*

### *Informations diverses*

1- Le Curateur public sera présent au Salon des générations qui se tiendra à Sherbrooke du 4 au 6 avril 2008 à l'édifice Expo-Sherbrooke.

2-Des **guides** indispensables et gratuits vous sont offerts aux endroits suivants :

89, rue du Parc, Cookshire-Eaton  
3425 rue King-Ouest, Sherbrooke  
675 rue Dufferin, Stanstead.

Exemples : a)- Prendre sa retraite :

- b)programmes et services pour les aînés,
- c)Que faire lors d'un décès?



3-**Permis de conduire** et immatriculation. Le permis de conduire devient payable chaque année plutôt qu'aux deux ans et vous pouvez étaler le paiement du permis et de l'immatriculation.

## **RABAIS et Informations**

**Abonnements aux Grands Explorateurs** pour la saison 2008-2009 : Avantages de s'abonner en groupe.

- a) Rabais de 15 % sur l'abonnement régulier et tirage pour un voyage.
- b) Sur un simple appel, (819-822-1428) je complète votre inscription et vous aide à choisir votre siège dans la salle .
- c) Je complète aussi pour vous le coupon de tirage pour un voyage que les Grands Explorateurs font tirer chaque année parmi leurs abonnés.
- d) Si vous êtes déjà abonné à l'individuel, vous pouvez conserver votre siège tout en adhérant à mon groupe.
- e) Dès mars 2008, vous pourrez me téléphoner et je m'occuperai de vous intégrer à mon groupe

N.B. : Le prix de groupe pour un abonnement-jeunesse (étudiants) est de 50 \$ tout inclus.

Plusieurs retraités font un cadeau à leurs petits- enfants.

**Denise Tardif**

---

**Un rabais spécial aux membres de l'A.R.E.Q**

**Cette école est située à St-Christophe-d'Arthabaska.**

**École du rang Chicots**

**Tarif spécial :1,00 \$**

**Sera ouverte du 24 juin au 1<sup>er</sup> septembre.**

individuelle. La maison est ouverte entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> rue

